

## Annexe 1 : contrats d'objectifs et de moyens (COM) signés avec les IUT

Les derniers contrats d'objectifs et de moyens entre l'université de Reims Champagne-Ardenne et ses deux IUT (Reims-Châlons-Charleville et Troyes) ont été signés en 2012.

Des dialogues de gestion avec les deux IUT ont néanmoins eu lieu, au même titre que les autres composantes.

Des contrats d'objectifs et de moyens (dans le contexte contraint du plan de rétablissement de l'équilibre financier) seront établis en 2018.